



Doc. 12325
25 juin 2010

Démocratie et droits de l'homme dans la politique étrangère des Etats membres du Conseil de l'Europe: recherche d'une conception commune

Proposition de résolution

déposée par M. Silver MEIKAR et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le Conseil de l'Europe dispose d'une longue expérience de la défense des normes les plus élevées en matière de droits de l'homme, de démocratie et de prééminence du droit dans ses Etats membres. De plus, l'Organisation s'est de plus en plus attachée, ces dernières années, à diffuser et à consolider ces normes dans des Etats non membres. Cet engagement repose sur la conviction que les droits de l'homme, la démocratie et la prééminence du droit sont des valeurs universelles.

Malheureusement, les Etats membres du Conseil de l'Europe ne cherchent pas toujours à promouvoir ces valeurs dans le cadre de leurs relations avec des pays dont les gouvernements bafouent de manière flagrante les principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'homme. En effet, en encourageant les investissements et les échanges commerciaux, en tolérant la vente d'armes, en refusant de geler des avoirs étrangers ou en s'abstenant de toute critique, des Etats membres du Conseil de l'Europe apportent parfois un soutien indirect à des gouvernements non démocratiques et les aident ainsi à garder le pouvoir. Parmi les nombreux pays non européens bénéficiant de ce soutien figurent notamment la Birmanie (Myanmar), l'Iran, la Corée du Nord et le Soudan.

Il est certes compréhensible, et même inévitable, que des intérêts géopolitiques et économiques influencent fortement la politique étrangère ; il importe cependant que la promotion de la démocratie et des droits de l'homme occupe aussi toute sa place dans les préoccupations des Etats membres du Conseil de l'Europe, conformément à la mission de l'Organisation.

En tant qu'organe politique du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire devrait inviter fermement les Etats membres à rester fidèles aux principes de la démocratie et des droits de l'homme qu'ils se sont engagés à respecter lorsqu'ils conduisent des relations avec des pays qui bafouent ces principes. Dans ce contexte, l'Assemblée devrait proposer que les Etats membres du Conseil de l'Europe conviennent d'une attitude commune et coordonnée à adopter envers les Etats non démocratiques.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

MEIKAR Silver, Estonie, ADLE
ANDERSEN Karin, Norvège, GUE
BECK Marieluise, Allemagne, ADLE
BRAUN Márton, Hongrie, PPE/DC
CAPARIN Karmela, Croatie, PPE/DC
CHIDGEY David, Royaume-Uni
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
FRAHM Pernille, Danemark, GUE
GALATI Giuseppe, Italie, PPE/DC
HAIBACH Holger, Allemagne, PPE/DC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
JENSEN Michael Aastrup, Danemark, ADLE
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KAUFER Virág, Hongrie, SOC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LILLIEHÖÖK Anna, Suède
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
LOTMAN Aleksei, Estonie, GUE
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MATUŠIĆ Frano, Croatie, PPE/DC
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
MITCHELL Grant, Canada
NENKOV Aleksandar, Bulgarie, PPE/DC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas
PETIR Marijana, Croatie, PPE/DC
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC
REIMANN Maximilian, Suisse, ADLE
REPS Mailis, Estonie, ADLE
ROSSELL TARRADELLAS Amadeu, Andorre, ADLE
SAAR Indrek, Estonie, SOC
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
TODOROV Zhivko, Bulgarie, PPE/DC
TORRES PUIG Joan, Andorre, ADLE
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
TUIKSOO Ester, Estonie, GDE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste